

# Quelques procédés de création lexicales en Lyèlé, l'antonymie et l'homonymie<sup>1</sup>

ZAGRE Dieu-donné<sup>1</sup>, BADO Ayassan<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Université Norbert ZONGO, Burkina Faso  
[dieudonnezagre084@gmail.com](mailto:dieudonnezagre084@gmail.com)

 <https://orcid.org/0009-0004-9443-8173>

<sup>2</sup>Université Norbert ZONGO, Burkina Faso,  
Laboratoire de Linguistique (Laboling),  
[ayassanbado3@gmail.com](mailto:ayassanbado3@gmail.com)

 <https://orcid.org/0009-0004-1518-046X>

<https://journals.indexcopernicus.com/search/article?articleId=4001717>

DOI :<https://doi.org/10.55595/CAR202402>

Reçu : 23/03/2024 ; Accepté : 25 /06/2022024, Publié : 31/07/2024

Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de Plagiarism Chercher X avec un taux de 4 %

---

<sup>1</sup> Comment citer cet article : Zagre D-D ., Bado A., (2024). Antonymie et homonymie en Lyèlé , 05(01), 82-100.



### Mots-clés

Antonymie,  
Homonymie,  
Lexicologie,  
Lyèlé,  
Sémantique.

### Résumé

La présente étude porte sur la structuration lexicale de l'antonymie et de l'homonymie en Lyèlé, langue gur parlée dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso, précisément dans les provinces du Sanguié et du Boulkiemdé. L'étude de l'antonymie et de l'homonymie relève du domaine de la lexicologie qui étudie les unités qui constituent le lexique d'une langue. Elle s'intéresse le plus à la description des structures des unités lexicales. Elle peut à cet effet être dénommée sémantique lexicale d'autant plus qu'elle étudie le sens des unités lexicales qu'elle décrit. La problématique de l'étude s'articule autour de la question principale suivante : comment les procédés de création lexicale en lyèlé s'opèrent-ils ? De cette question découle l'objectif général suivant : analyser les procédés de création lexicale notamment des antonymes et des homonymes dans la langue lyèlé. Nos auteurs de référence sont P. Amsili (2005) et A. Lehmann et al. (2014) qui ont théorisé sur l'antonymie et l'homonymie. Leurs démarches respectives s'inscrivent dans la sémantique lexicale et la morphologie lexicale. Cette étude révèle qu'il existe trois catégories d'antonymes dans la langue lyèlé à savoir les antonymes complémentaires ou contradictoires, les antonymes incompatibles ou contraires et les antonymes réciproques ou converses. Pour ce qui est des homonymes, il en existe trois types dans la langue lyèlé à savoir : les homonymes homographes homophones, les homonymes homographes hétérophones et les homonymes grammaticaux.

## Some lexical creation processes in Lyèlé, antonymy and homonymy

### Keywords    Abstract

Antonymy,  
Homonymy,  
Lexicology,  
Lyèlé,  
Semantics.

The present study on the lexical structuring of autonomy and homonymy in lyèlé, a gur language spoken in the West-Central region of Burkina Faso, precisely in the provinces of Sanguié and Boulkiemdé. The study of antonymy and homonymy falls within the field of lexicology which studies the units which constitute the lexicon of a language. She is most interested in describing the structures of lexical units. For this purpose, it can be called lexical semantics especially since she studies the meaning of the lexical units she describes. The problem of the study revolves around the following main question: how are antonyms and homonyms constructed? from this question arises the following general objective: to analyze the process of construction of antonyms and homonyms in the Lyèlé language. Our reference authors are P. Amsili (2005) and A. Lehmann (2014) who theorized about antonymy and homonymy. Their respective approaches are part of lexical semantics and lexical morphology. The study reveals that there are three categories of antonyms in the language, namely complementary or contradictory antonyms, incompatible or contrary antonyms and reciprocal or converse antonyms. As for homonyms, there



are also three types : homophone homograph homonyms, heterophone homograph homonyms and grammatical homonyms.

## Introduction

La description des langues constitue, aujourd’hui, un grand défi pour les linguistes, particulièrement, au Burkina Faso où le contexte est marqué par des décisions politiques visant à les officialiser et à les valoriser. L. Bakouan (2017) nous indique que le lyèlé, l’une des langues parmi la soixantaine parlée au Burkina Faso, est une langue gur classée dans le « sous-groupe occidental des langues gurunsi ». Elle est parlée dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso, précisément, dans la province du Sanguïé. Les lyèlaphones sont appelés « Lyèla ». Ils forment avec les Kassena, les Nuna, les Nankana, les Sissala et les Ko l’ethnie désignée sous le nom de « Gurunsi ».

Les travaux de description portant sur le lyèlé sont entre autres : F. Nicolas et G. Bon (1953) en Grammaire, J. Bassolé (1983) en phonologie, A. Delplanque (1979) sur les classes nominales, B. Bayala (1990) en morphosyntaxe, B. Bamouni (2011) en sémantique, T. Baki (2012) en terminologie, A. Batiana (2008) en lexicologie, D-D. Zagré et P. Babine sur la morphosyntaxe de l’adjectif. Outre ces travaux, on note l’existence de travaux en sociolinguistique et en lexicographie. Il s’agit des travaux de A. Batiana (1985) en sociolinguistique, O. Bazié (2002) en dialectologie, le lexique lyèlé-français, SIL (1971), lexique lyèlé-français, SIL (1991).

Au-delà de cette littérature existante, des aspects de la langue lyèlé restent encore non décrits. Au nombre de ceux-ci figure la sémantique, notamment les notions d’antonymie et d’homonymie qui font l’objet de la présente étude. Celle-ci est construite autour de la question ci-après : comment les procédés de création lexicale en lyèlé s’opèrent-ils ? De cette question découle l’objectif général suivant : analyser les procédés de création lexicale notamment des antonymes et des homonymes dans la langue lyèlé. L’objectif général est scindé en deux objectifs spécifiques qui sont : (1) faire la typologie des antonymes et des homonymes en lyèlé, (2) montrer le processus de leur construction.

L’étude s’inscrit dans le domaine de la lexicologie. Nous nous inspirons de A. Lehmann et al. (2014, p.13) qui définissent la lexicologie et précisent ses sous domaines en ces termes :

« La lexicologie a pour tâche d’inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités. Le lexique en effet n’est pas une simple liste qu’on ne pourrait ordonner que par l’ordre alphabétique ; il s’organise sur les deux plans du sens et de la forme :

La sémantique lexicale étudie l’organisation sémantique du lexique : elle analyse le sens des mots et les relations de sens qu’ils entretiennent entre eux ;

La morphologie lexicale étudie l’organisation formelle du lexique : elle analyse la structure des mots et les relations de forme et de sens qui existent entre eux.

Ces deux aspects concourent à construire une structure complexe, elle-même insérée dans l’ensemble du système de la langue. »



Cette définition souligne le fait que la lexicologie s'intéresse à la fois à la sémantique lexicale et à la morphologie. Notre méthode d'analyse ne déroge pas à cette orientation de la lexicologie telle que définie par A. Lehmann et al. (2014, p.13). Ainsi, pour chaque notion sémantique étudiée, antonymie et homonymie, nous décrivons la structuration sémantique sans oublier les aspects morphologiques.

Pour construire le corpus de cette étude, nous avons constitué un lexique de cinquante (50) mots transcrits en suivant les règles de transcription orthographique de la langue lyellé. Ce lexique nous a permis de trouver, pour chaque mot, un antonyme et un ou des homonymes. Pour y arriver, nous avons soumis ce lexique à des locuteurs maîtrisant le lyellé pour la vérification du sens des lexis et pour leur emploi dans des énoncés illustratifs. Notons qu'en lyellé, il existe quatre tonèmes : haut / /, bas / /, moyen / / (marqué par une absence de marque de ton), modulés (bas-haut et haut-bas) / ^ /.

La suite de notre travail est consacrée à l'analyse et à l'interprétation des données. Nous traitons, d'une part, de la notion d'antonymie et, d'autre part, nous analysons la notion d'homonymie.

## 1. L'antonymie

La notion d'antonymie désigne une opposition sémantique entre deux lexèmes. Les antonymes sont des contraires, c'est-à-dire des lexèmes renvoyant à un même univers référentiel mais sémantiquement incompatibles. Pour C. Fairon (2003, p.170), l'antonymie est la relation entre des « *mots qui, par le sens, s'opposent directement l'un à l'autre* ». Un antonyme est, en effet, un mot qui a un sens opposé à celui d'un autre.

Selon Nagat Salah Dosoky Mohammed (2021, p.40), il existe deux catégories d'antonymie : l'antonymie gradable qui est fondée sur la comparaison (grand/petit) et l'antonymie réciproque qui marque une réelle opposition d'un mot à un autre (mari/femme). Pour P. Amsili (2005, pp. 9-10), il existe trois types d'antonymes : les antonymes complémentaires ou contradictoires, les antonymes incompatibles ou contraires et les antonymes réciproques ou converses.

Toutes ces définitions se rejoignent en ce qui concerne la catégorisation des antonymes, mais elles sont présentées sous des dénominations diverses. Cependant, il faut noter que la classification de P. Amsili (2005) convient plus à l'étude sur l'antonymie du lyellé. Dans cette catégorisation, on peut citer les antonymes complémentaires ou contradictoires, les antonymes incompatibles ou contraires et les antonymes réciproques ou converses.

### 2. 1. Antonymes réciproques ou converses

Le lyellé connaît une antonymie réciproque basée sur les relations sociales, temporelles et locales. Les antonymes réciproques impliquent deux faits complémentaires mais inverses. Ils ne marquent pas une négation explicite. Ces antonymes traduisent le fait que le patient de l'un des termes peut être l'agent de l'autre et réciproquement. Ils relèvent d'une permutation d'actants. Par exemple, nous avons :

#### *Relations sociales*

- (1)

- Byàl (homme) # ké (femme)
- Pò (donner) # zwé (prendre)
- Ná (mère) # Òkó (fille)



Ce corpus est constitué d'antonymes réciproques, c'est-à-dire des antonymes qui se présentent dans une circonstance où l'un peut devenir l'autre. Par exemple, dans Pò (donner) # zwé (prendre), l'un peut prendre la place de l'autre en fonction du destinataire. Si le *destinateur* « donne » à un *destinataire* qui « reçoit », il peut devenir en retour un destinataire ou vice-versa. Dans Ná (mère) # Òkó (fille), chez les lyèla, une *mère* peut être appelée une *fille* selon les relations sociales. Il en est de même pour Byàl (homme) # ké (femme) où deux femmes peuvent se mettre dans cette posture. Si la première est la sœur du mari de la deuxième, elle est à cet effet, le *byàl* (mari) de la femme de son frère.

- **Relations temporelles**

- (2) Shí (hivernage) # shípwá (saison sèche)

- **Relations locales**

- (3) Dédé (en haut) # tété (en bas)  
Wwé (dedans) # pùnè (dehors)  
gò (brousse) ≠ jè (domicile)

Comme le cas des antonymes exprimant des relations sociales, les antonymes relatifs aux relations temporelles dépendent également de la position de l'un par rapport à l'autre. En effet, celui qui est *en bas* ou *dehors* peut se retrouver *en haut* ou *dedans* ou vice-versa.

## 2.2. Antonymes Contraires

Les antonymes peuvent avoir des intermédiaires. Ils peuvent, également, être graduels, qualitatifs ou quantitatifs. Ils sont graduels lorsqu'ils évoquent des degrés, croissants ou décroissants. Ils sont quantitatifs quand ils concernent des objets ou animaux dont on veut parler de la qualité ou de la quantité. Pour P. Amsili (2005, p.5), les antonymes contraires sont aussi appelés des antonymes incompatibles car l'un n'entraîne pas la vérité de l'autre. Ils sont, par ailleurs, appelés des antonymes scalaires. En lyèlé, ce type d'antonymes est perceptible.

Exemples :

- **Antonymes graduels**

- (4) Názhinò (grand) ≠ nápulé (petit)  
Nácyà (vieux) ≠ osóbùlé (jeune)  
Dédé (haut) ≠ tété (bas)  
Yé (devant) ≠ kwá (derrière)

Tous ces antonymes ont des médians ou intermédiaires dans la langue lyèlé. Par exemple, Nácyà (vieux) ≠ osóbùlé (jeune) a pour médian búbó (jeune) ; Dédé (haut) ≠ tété (bas) et Yé (devant) ≠ kwá (derrière) ont pour intermédiaire cyicyél (milieu).

- **Antonymes quantitatifs**

- (5) Dédé (beaucoup) ≠ nápulé (peu)  
Dwí (lourd) ≠ náfùfrù (léger)  
Jé (force) ≠ nèbànè (faiblesse)



Ces antonymes quantitatifs connaissent tous des intermédiaires en lyellé. Par exemple, Dédé (beaucoup) ≠ nápulé (très peu) a pour intermédiaire māmā (peu) ; Dwí (lourd) ≠ náfúfrù (léger) ont pour médian mā (moins lourd) ; Jé (force) ≠ nəbànè (faiblesse) ont pour médian bwébwé (douceur).

- ***Antonymes qualificatifs***

(6)

- Jòr (sucré) ≠ cyε (amer)  
Némɔ (pauvre) ≠ Nècyé (riche)  
Bóbó (joli garçon) ≠ bólwàl (vilain garçon)

Les antonymes qualificatifs du lyellé n'ont pratiquement pas d'intermédiaires.

**2.3. Antonymes contradictoires**

Les antonymes contradictoires sont ceux qui marquent une réelle opposition. En lyellé, on remarque également qu'il existe des mots dont la présence de l'un annule l'autre. Pour P. Amsili (2005, p.5), les antonymes contradictoires sont complémentaires du fait qu'ils n'ont pas de termes médians. Ces antonymes sont également appelés des antonymes polaires. Par exemple en lyellé on peut classer ces antonymes selon la catégorie de leurs composantes essentielles. Ainsi, nous avons :

- ***Couples nom et nom***

(7)

- Ésázùlí (santé) ≠ nèbònè (maladie)  
Shú (mort) ≠ yíráwá (vie)  
Mín (feu) ≠ né (eau)  
Nyìzùlè (paix) ≠ bùlè (guerre)  
Cyìnè (bonté) ≠ jòlé (tristesse)  
Wùbònò (bonté) ≠ wùbárh (méchanceté)

- ***Couples verbe et verbe***

(8)

- dwí (jeter) ≠ zà (garder)  
mɔn (rire) ≠ kúrh (pleurer)  
zé (se lever) ≠ jò (s'asseoir)

- ***couples adjetifs qualificatifs***

(9)

- nyán (bon) ≠ lwé (mauvais)  
nèjàl (fort) ≠ nèbàn (faible)  
wùnyé (joyeux) ≠ wùzhùlù (triste)  
firé (malfaiteur) ≠ lyicýan (bienfaiteur)  
lò (généreux) ≠ òcyàcyàl (avare)

Comme nous l'avons déjà dit, les antonymes contradictoires sont considérés comme de vrais antonymes. Ils présentent une nette opposition entre les lexèmes. Tout comme les antonymes contraires, les antonymes contradictoires n'ont pas d'intermédiaires. Lorsque nous prenons : wùnyé (joyeux) ≠ wùzhùlù (triste), il n'y a pas de terme en langue lyellé susceptible d'exprimer le niveau de la joie ou de la tristesse. De ce fait, soit l'on est « joyeux » soit l'on est « triste ».

**2.4. Les antonymiques à suffixes de négation ou suffixes du genre**



En lyélè, on retrouve aussi des mots antonymiques construits par l'intermédiaire de suffixes de négation. Toutefois, les antonymes par suffixation concernent, pour la plupart, des oppositions mâle/ femelle. Ces suffixes antonymiques sont entre autres *-byà* qui s'ajoute au nom dont le référent est un mâle et *-nyɔ̃* (qui varie en *-nyè*) lequel se suffixe au nom dont le référent est une femelle.

Exemple :

- (10)
- nibyà (taureau) ≠ ninyɔ̃ (vache)
  - cíbyà (coq) ≠ cínyɔ̃ (poule)
  - kùlbyà (chien) ≠ kùlnyè (chienne)
  - òlìbyà (âne) ≠ òlìnyè (ânesse)
  - sùbyà (pintade mâle) ≠ sùnyɔ̃ (pintade femelle)
  - éshibyà (éton) ≠ éshinyè (jument)
  - kùkúbyà (verrat) ≠ kùkúnyɔ̃ (truie)

En récapitulatif, nous pouvons déduire que l'antonymie est un système lexicologique que connaît le lyélè. C'est également un système lexico-sémantique qui participe à l'enrichissement lexico-sémantique de la langue. Cependant, elle n'est pas le seul aspect lexicologique qui apporte sa contribution pour l'enrichissement lexical d'une langue. Il en existe d'autres parmi lesquels nous retenons l'homonymie qui fait l'objet du point ci-dessous étudié.

## 2. L'homonymie

La compétence lexicale exige une connaissance des unités lexicales d'une langue et la capacité à les utiliser et à les comprendre. Il y a homonymie lorsque la relation existante entre deux ou plusieurs ont le même signifiant mais présentent des signifiés radicalement différents. En français, il existe deux types d'homonymes : les homonymes homographes qui ont la même forme écrite et les homonymes homophones qui ont la même forme orale. À ces homonymes, on peut ajouter les homonymes grammaticaux. Cette catégorisation d'homonymie est également manifeste dans la langue lyélè, mais avec quelques particularités. Ainsi, on peut y avoir comme types d'homonymes : les homonymes homographes homophones, les homonymes homographes hétérophones et les homonymes grammaticaux. Il est à rappeler qu'en lyélè, le caractère distinctif essentiel des homonymes consiste à présenter des signifiants identiques et des signifiés différents.

### 3.1. Homonymes homographes homophones

Les homonymes homographes homophones sont des unités lexicales qui ont une prononciation identique. Cette catégorie d'homonymes est peu remarquable en lyélè. En effet, du fait de l'harmonie vocalique, le lyélè ne dispose pas assez de lexèmes ayant en même temps les mêmes radicaux et les mêmes tons et qui renvoient à des signifiés différents. Cette présence limitée s'explique par le fait que ces homonymes de même forme et de même ton portent trop de confusion sur le plan sémantique. Au cas où ces homonymes apparaissent, c'est le contexte qui peut aider à les différencier. Ces homonymes sont considérés comme des homonymes parfaits. En outre, ces homonymes sont dans leur majorité de forme monosyllabiques. Ainsi, nous avons :

- (11)



gò (brousse) : gò (abandon)  
nyí (bouche) : nyí (lopin de terre)  
sò (danse) : sò (épine)  
dò (bois) : dò (sommeil)  
yò (vendre) : yò (acheter)  
túr (insulter) : túr (oindre)

### 3.2. Homonymes homographes hétérophones

Les homonymes ayant un signifiant phonique différent et un signifiant graphique similaire sont appelés des homonymes hétérophones homographes L. A. GUECHI et B. SAADANI (2021, p.3). En lyèlé, ces derniers sont aussi appelés des homonymes tonals. En effet, ce sont des homonymes qui possèdent des radicaux identiques, mais avec des tons différents. Ils sont classés parmi les homonymes parfaits puisqu'ils relèvent également de la même classe lexicale. Ces homonymes sont qualifiés par B. De Foucault (1988, p.40) de « subhomonymiques ». Ils sont, en outre, appelés des parhomophones. De plus en lyèlé, les homonymes homographes hétérophones sont essentiellement monosyllabiques et dissyllabiques. L'autre particularité de ces homonymes se voit sur leur caractère interjectif. En effet, en lyèlé, lorsqu'un mot monosyllabique ou dissyllabique change de ton, il change aussi de sens en créant un homonyme hétérophone. Comme exemples d'homonymes homographes hétérophones, nous avons :

- **Homonymes monosyllabiques**

(12)

nà (pied) : ná (mère)  
kù (poil) : kú (os)  
lò (individu) : ló (liane)  
nõ (bœuf) : nõ (scorpion)  
kà (hacher) : ká (casser)  
sò (bruit) : só (danse)  
nà (pied) : ná (moudre)

- **Homonymes dissyllabiques**

(13)

kèlè (famille) : kélé (champ familial)  
càlà (œufs) : cálá (charbon)  
bòrò (abreuvoir) : bóró (lion) : bóró (aubergine)  
sàlà (herbe gluante) : sálá (natte)

Pour ces homonymes hétérophones, qu'ils soient monosyllabiques ou dissyllabiques, on retient que les couples les plus importants en nombre sont ceux constitués de noms comme Kèlè (famille) : kélé (champ familial). Il existe également des couples verbes/verbes comme le cas de Kà (hacher) : ká (casser) et des couples verbes/noms Nà (pied) : ná (moudre) dont la plupart sont monosyllabiques.

### 3.3. Homonymes grammaticaux



Les homonymes grammaticaux sont les plus répandus en lyèlé. Ils forment des couples constitués, le plus souvent, de nom/nom ou de verbe/verbe à l'infinitif. Il est difficile de construire, en lyèlé, des homonymes de couples « nom/adverbe », « verbe/préposition », « verbe/adverbe ». Néanmoins, on peut identifier des homonymes grammaticaux constitués de déterminants possessifs/pronoms personnels. Dans la langue, les déterminants possessifs et les pronoms personnels sont les mêmes, c'est-à-dire qu'un déterminant possessif peut aussi jouer le rôle de pronom personnel en fonction de son emplacement dans un énoncé donné :

- *Couple nom et verbe*

(14)

só (danse) : só (déraciner)  
shàrh (noix de karité) : shàrh (laver)  
ná (mère) : ná (moudre)  
byě (selles) : byě (appeler)  
cě (terre) : cě (vieillir)

Ce corpus est constitué d'homonymes relevant aussi de la classe des noms que de celle des verbes. Ces derniers forment des couples qui ne peuvent fonctionner que dans ce contexte d'opposition catégorique. Cela suppose que dans cette langue, il est difficile de former un couple d'homonymes constitué de « verbe/verbe » ou de « nom/nom ». Par exemple : cyàrh (enlever) ne peut être homonyme grammatical de cyárh (crier) à cause du changement tonal.

- *Couple déterminant et pronoms personnels*

(15)

à (je) : à (ma, mon, mes)  
nì (tu) : nì (ta, ton, tes)  
ní (il/elle) : ní (sa, son, ses)  
né (nous) : né (notre, nos)  
á (vous) : á (votre, vos)  
ò (ils/ elles) : ò (leur, leurs)

Comme nous l'avons évoqué, préalablement, les pronoms personnels et les déterminants possessifs utilisent tous les mêmes lexèmes. Ils constituent ainsi des homonymes grammaticaux. Dans un énoncé, l'emplacement est le seul critère permettant de déterminer leur catégorie grammaticale.

## Conclusion

Au terme de cette étude sur la structuration lexicale de l'antonymie et de l'homonymie en Lyèlé, nous retenons que la langue dispose de trois (03) catégories d'antonymes qui sont les antonymes complémentaires ou contradictoires, les antonymes incompatibles ou contraires et les antonymes réciproques ou converses. Le sémantisme des antonymes réciproques est basé sur les relations sociales, temporelles et locales. Ces antonymes réciproques impliquent deux faits complémentaires mais inverses. Ils ne marquent pas une négation explicite. Toutefois, les antonymes peuvent avoir des intermédiaires. Ils peuvent également être graduels, qualitatifs ou quantitatifs. Ils sont graduels lorsqu'ils évoquent des degrés, croissants ou décroissants. Ils sont quantitatifs quand ils concernent des objets ou animaux dont on veut parler de la qualité ou de la quantité. C'est le cas par exemple de nácyà (vieux) ≠ òsóbùlé



(jeune) qui ont pour médian búbó (jeune) ; dĕdĕ (haut) ≠ tĕtĕ (bas) et yĕ (devant) ≠ kwă (derrière) qui ont pour intermédiaire cyicyël (milieu). Les antonymes contradictoires sont des antonymes qui marquent une réelle opposition. Ils n'ont pas de termes médians. Ces antonymes sont également appelés des antonymes polaires comme c'est le cas avec mĩn (feu) ≠ nĕ (eau) ; nyizùlè (paix) ≠ bùlè (guerre). Enfin, nous avons les antonymes construits par l'intermédiaire de suffixes de négation qui concernent pour la plupart des oppositions mâle/femelle en lyélélé. Ces suffixes antonymiques sont -byà qui se suffit aux noms dont le référent est un mâle et -nyɔ̄ (qui varie en -nyè) qui se suffit à des noms dont le référent est une femelle.

Au niveau de l'homonymie, l'on peut y avoir comme types d'homonymes en Lyélélé, les homonymes homographes homophones, les homonymes homographes hétérophones et les homonymes grammaticaux. Les homonymes homographes homophones sont des mots de prononciation identiques ; ils sont peu remarquables en lyélélé. En outre, les homonymes homographes hétérophones, aussi appelés homonymes tonals sont des homonymes qui possèdent des radicaux identiques, mais avec des tons différents. Ils sont classés parmi les homonymes parfaits puisqu'ils relèvent également de la même classe lexicale comme c'est le cas de ná (pied) : ná (mère) ; kù (poil) : kú (os) ; Kélè (famille) : kélé (champ familial). Enfin, les homonymes grammaticaux sont le type d'homonymes le plus répandu en lyélélé. Ils forment des couples constitués, le plus souvent, de noms ou de verbes à l'infinitif comme ná (mère) : ná (moudre) ; cé (terre) : cé (vieillir).

## Références bibliographiques

- AMSILI P.(2005). *L'antonymie en terminologie : quelques remarques*, Universités de Paris 7, 11 p. ;
- BAKI T. B.,(2011). *Terminologie mathématique Français-Lyélélé*. Mémoire de maîtrise, Département de linguistique, U.F.R./L.A.C., Université de Ouagadougou, 254 p.
- BAKOUAN L., (2017). *Procédés de création lexicale en lyélélé*. Mémoire de master, Université Joseph KI-ZERBO, 94p.
- BAMOUNI B., (2011). *Description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des pronoms personnels du Lyélélé*. Mémoire de Maîtrise, Département de linguistique, Université de Ouagadougou. 154 p
- BASSEOLE J., (1983). *Phonologie du lyélélé (Haute-Volta)*. Mémoire de maîtrise, Université d'Abidjan ,176 p.
- BATIANA A., (1985). *Variation linguistique et comportement langagier dans la communauté lyélélé*. Thèse de doctorat de 3e cycle, Université de Nice ,237p.
- BATIANA A., (2008). *Les emprunts en lyélélé*. in Actes du septième colloque interuniversitaire sur la coexistence des Langues en Afrique de l'Ouest , Presse Universitaire de Ouagadougou, pp.129-149
- BATIANA A., Abbé BASSEOLE J., BADO E., BAYALA Bazombié, et Abbé BASSONO A-J, (2000). *Grammaire du lyélélé*, deuxième édition, Réalisé avec l'appui financier de l'OSEO
- BAYALA B., (1990). *Morphosyntaxe de l'énoncé en lyélélé : Essai d'analyse grammaticale*, Rapport de DEA, INSULLA, Université de Ouagadougou, 99 p ;



- BAZIE O., (2002). *Étude de la variation dialectale du Lyélé*. Mémoire de maîtrise, Département de linguistique, U.F.R./L.A.C., Université de Ouagadougou, 90 p.
- BON G., NICOLAS F., (1953). *Grammaire lélé, glossaire lélé – français*, Dakar, IFAN, 453 p.
- DELPLANQUE A., (1979). Les classes nominales en lyélé. In *Afrique et Langage*, no12, Lyon, pp. 28-51.
- DUBOIS J. et al., (2002). *Dictionnaire de linguistique*, Larousse-Bordas, 568p.
- FAUCOULT De B.,(1988). *Les structures linguistiques de la genèse des mots*, Berne, Lang
- GUECHI L. A., SAADANI B., (2021). L'enseignement de l'homophone en F.L.E. à l'Université, In *Rimak International of Humanities and Social Sciences*, pp. 146-154
- LEHMANN A., MATIN-BERTHET F., (2014). *Lexicologie, sémantique, morphologie, lexicographie*, [4e édition], Armand Colin, Paris, 312 p.
- NAGAT S. D. M., (2021). Les relations sémantiques entre les mots, In *journal of Quena Faculty of Arts*, pp. 32-46. ;
- SIL, (1978). *Lexique lyélé-français*, imprimé à Ouagadougou,37p.
- ZAGRE D-D, BABINE P., (2022). La morphosyntaxe de l'adjectif qualificatif en lyélé. In *Revue Abplode*, N°2, Décembre 2022, Université d'Abomey-Calavi, Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication (LaSciLCom), pp.11-23.

### ***Copyrights***

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. Il s'agit d'un article en libre accès distribué selon les termes et conditions de la licence [Attribution-NonCommercial 4.0 International](#)

